



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL CORSE



ARBORICULTURE n°2 – 15 février 2024



A retenir

Pêcher

Cloque : risque en cours

Thrips : début du risque ; pas de présence constatée

Abricotier, Pêcher, Prunier

Enroulement chlorotique de l'Abricotier : période favorable pour détecter les arbres contaminés et pour les éliminer

SOMMAIRE

Toutes espèces

Abricotier

Pêcher

Prunier

Prévision météo

ANIMATEUR FILIERE : CRA
Corse

Rédacteur : Isabelle
MILLELIRI



Structures partenaires :
CANICO, exploitants
observateurs

Directeur de publication :
Stéphane PAQUET
Président de la Chambre
d'Agriculture de Corse
Route du stade
Lieu dit Petraolo
20215 VESCOVATO
Tel : 04 95 32 84 40
Fax : 04 95 32 84 43
<http://www.cra-corse.fr/>
Crédit photo : CRA Corse



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du

TOUTES ESPECES

• Enroulement Chlorotique de l'Abricotier (ECA)

Cette maladie, due à un phytoplasme se développe sur abricotiers, pêchers et pruniers. Les symptômes se caractérisent en période hivernale par un débourrement précoce des bourgeons à feuilles avant floraison, réparti de manière inégale sur l'arbre (*cf photos 1 et 2 ci-dessous*). Les symptômes varient en intensité selon l'espèce, la variété et le porte-greffe. La présence de chlorose, la diminution de la croissance végétative voire le dépérissement de l'arbre peuvent être observés ensuite en période végétative.

Les arbres infestés présentent des risques de contamination pour le reste du verger et mettent en péril sa pérennité. Ce phytoplasme est transmis par le psylle, *cacopsylla pruni* présent dans le milieu naturel.



Expression des symptômes ECA sur pruniers

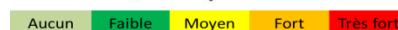
Observation : Les symptômes de feuillaison précoce permettent de distinguer les arbres atteints d'Enroulement Chlorotique de l'Abricotier. Ces symptômes sont observés sur les parcelles de pruniers, abricotiers et pêchers également sur les 2 principaux bassins de production.

Ces arbres contaminés sont facilement reconnaissables dans les vergers ; ils doivent être éliminés dès à présent pour sont toujours facilement observables sur pêchers et abricotiers.

Évaluation du risque : le risque est élevé dans les vergers ayant des arbres contaminés. En absence de lutte phytosanitaire curative, il est nécessaire de supprimer les arbres contaminés en prenant soin d'arracher la souche. Une surveillance des vergers est indispensable en cette période pour repérer les arbres infectés.

La lutte contre cette maladie est obligatoire par arrêté préfectoral en date du 17 janvier 2019 sur les communes de Borgo, Vescovato, Venzolasca, Sorbo Ocagnano, Castellare di Casinca, San Giuliano, Tallone, Canale di Verde, Linguizzetta, Ghisonaccia, Lugo di Nazza, Aghione, Aléria, Santa Maria Poggio. Elle impose l'arrachage et la destruction des arbres contaminés.

Gestion du risque : La prophylaxie reste la base de la lutte contre ce phytoplasme. Afin de limiter les risques, il est nécessaire de planter du matériel végétal certifié, de surveiller les plantations en hiver afin de permettre une détection précoce des arbres contaminés. La lutte contre l'ECA nécessite une **éradication obligatoire et collective**. Les arbres doivent être arrachés dès observation des symptômes et avant la présence de psylle pour limiter les sources de propagation dans le verger. Une surveillance de l'environnement des vergers est également indispensable telle que les vergers abandonnés, les prunelliers présents dans l'environnement immédiat.



- **Taille hivernale et prophylaxie**

Les chantiers de taille (pêcher, prunier) sont l'occasion d'observations permettant de repérer les foyers de parasites et assainir les parcelles en éliminant :

- Les fruits momifiés et les rameaux contaminés
- Les charpentières et arbres morts abritant des foyers de cochenilles/Pou de San José et scolytes.

Les outils de taille (sécateurs, scies...) doivent être nettoyés et désinfectés avec de l'alcool entre chaque arbre pour limiter la transmission de maladies (ECA...).



Inoculum de monilia sur pêcher

ABRICOTIER

- **Stade phénologique**

Stade B pour la majorité des variétés

Stade C – D pour les variétés précoces (Solédane)



Stade B (Lady Cot)



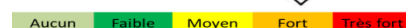
Stade C- D (Soledane)

- **Psylle – *Cacopsylla pruni***

Biologie : Cet insecte est vecteur du phytoplasme de l'enroulement chlorotique de l'abricotier. Il est présent en vergers de février à fin juin et deux pics de populations se produisent en mars et à la fin mai. Ce psylle contracte le phytoplasme selon un mode persistant : une fois infectieux, il est capable de transmettre le phytoplasme pendant plusieurs semaines à plusieurs hôtes.

Observation : des arbres contaminés sont observés sur les 2 bassins de productions. Le vol du psylle a débuté.

Évaluation du risque : la période de risque de contamination de proche en proche est en cours. Le risque est élevé, plus particulièrement sur les parcelles présentant des arbres infectés.



Gestion du risque : des stratégies à base de produits de biocontrôle peuvent être mises en œuvre pour gérer les populations de psylles. [Liste des produits de biocontrôle](#)



PECHER

- **Stade phénologique**

Stade début de floraison pour les variétés à très précoce (Early bomba, Pampana, Boreal...);
Stade C pour les variétés
Stade AB pour les autres variétés (Corindon, Tourmaline...)



Stade BBCH 00 à 51



Stade BBCH 53



Début de floraison (Boreal)

- **Cloque - *Taphrina deformans***

Observation : la grande majorité des variétés a atteint le stade pointe verte. Les variétés à débourrement tardif sont en général au stade glissement des écailles. Les températures très clémentes en journée accélèrent le démarrage végétatif.

Évaluation du risque : La période de sensibilité se poursuit. Le risque est moyen à élevé selon la sensibilité des variétés. Les conditions climatiques prévisionnelles sont peu favorables aux contaminations.



Surveillez l'évolution de la végétation régulièrement pour les variétés dont le stade de sensibilité est proche pour évaluer le risque en cas de pluies.

- **Thrips – *Thrips meridionalis***

Biologie : Ce thrips cause des dégâts sur pêcher, surtout aux nectarines lors de la floraison. Les piqûres d'alimentation des adultes et larves peuvent provoquer la coulure des fleurs ou des nécroses sur jeunes fruits qui s'élargiront au fur et à mesure que le fruit se développe. L'adulte du thrips californien est de forme oblongue et de couleur brune. Le thrips hiverne dans le sol ; essentiellement floricole, la larve est d'abord présente sur les fleurs d'amandier puis migre successivement sur les autres rosacées en début de floraison.

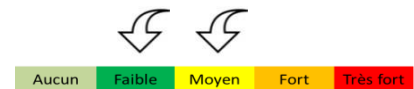
Observation : des battages ont été effectués sur les variétés de nectarines précoces sur le secteur de Casinca. Aucun thrips n'a été observé.

Évaluation du risque : La période de sensibilité débute. Le risque est élevé sur les variétés sensibles (nectarines et pêches à peau peu duveteuse).



- **Cochenilles**

Évaluation du risque : repérer lors des interventions de taille les foyers de cochenilles. La période de sensibilité débute au stade B. Le risque est donc faible à moyen selon l'historique des parcelles et l'avancement végétatif des variétés et espèces.

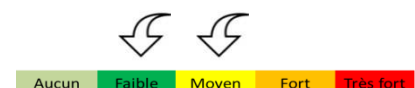


B

Gestion du risque : l'utilisation de produits de biocontrôle (huile de paraffine) est à privilégier dans la stratégie de lutte à ce stade végétatif. [Liste des produits de biocontrôle](#)

- **Pucerons**

Évaluation du risque : La période de sensibilité débute au stade B. Le risque est donc faible à moyen selon l'historique des parcelles et l'avancement végétatif des variétés et espèces.



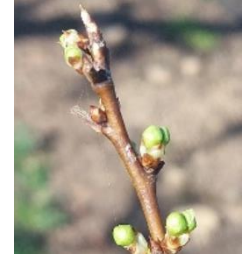


Gestion du risque : l'utilisation de produits de biocontrôle (huile de paraffine) est à privilégier dans la stratégie de lutte à ce stade végétatif. [Liste des produits de biocontrôle](#)

PRUNIER

- **Stade phénologique**

Stade B à C - D



Stade D (Fortune)

- **Psylle – *Cacopsylla pruni***

Biologie : Cet insecte est vecteur du phytoplasme de l'enroulement chlorotique de l'abricotier. Il est présent en vergers de février à fin juin et deux pics de populations se produisent en mars et à la fin mai. Ce psylle contracte le phytoplasme selon un mode persistant : une fois infectieux, il est capable de transmettre le phytoplasme pendant plusieurs semaines à plusieurs hôtes.

Observation : des arbres contaminés sont observés sur les 2 bassins de productions. Le vol du psylle a débuté.

Évaluation du risque : la période de risque de contamination de proche en proche est en cours. Le risque est élevé, plus particulièrement sur les parcelles présentant des arbres infectés.



Gestion du risque : des stratégies à base de produits de biocontrôle peuvent être mises en œuvre pour gérer les populations de psylles. [Liste des produits de biocontrôle](#)

PREVISION METEO

	Vendredi 16 fév.	Samedi 17 fév.	Dimanche 18 fév.	Lundi 19 fév.	Mardi 20 fév.	Mercredi 21 fév.	Jeudi 22 fév.	Vendredi 23 fév.
Haute Corse/ Corse du Sud								
	Temps ensoleillé malgré quelques nuages bas d'entrées maritimes			Temps ensoleillé		Quelques passages nuageux		Risque d'averses



Vigilance sécheresse : La situation hydrique est alarmante en ce début d'année. Les taux de remplissage des ouvrages sont très faibles et les prévisions météorologiques n'annoncent aucune pluie conséquente et encore moins sur la partie orientale. A cela s'ajoute un déficit record de précipitation sur la partie orientale du département, une absence de stock de neige, une sécheresse agricole très sévère sur la côte orientale avec des valeurs d'indice signifiant une aridité du sol, des températures supérieures à la normale de 3°C environ pour les prochains jours et une poursuite de la décroissance de l'indice d'humidité du sol sous le 1^{er} décile.

Seule, la Balagne (et l'intérieur) n'est pas dans une situation préoccupante pour 2024 en Haute-Corse. Le Sud bénéficie quant à lui de bons taux de remplissage de ses ouvrages.

LIENS UTILES

- Consulter les notes sur le site EcophytoPic [Les notes communes / nationales | Ecophytopic](#) ou en cliquant sur les images ci-dessous :



Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.